



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Date de la convocation : 11/12/2025  
Date d'affichage de la convocation : 11/12/2025

### Nombre de Conseillers :

En exercice :	29
Présents :	22
Représentés :	03
Votants :	25

### Délibération n°

2025\_D\_065

### Séance du 18 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de Séverine DELSERT BROQUET, *Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.*

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Gérald ROUSSELOT, Didier DESPREZ, Sylvie VELUT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Elisabeth ODON, Eloïse SOYER, Laurence LUIS-LEON, Sonia PREHOUBERT, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAIT, Kylian GORIT, Hubert PROT, Claire ADAM, Christie DEZERT, Gilles FOUILLADE, Nathalie HINFRAY,

Absents ayant donné procuration : M. Gérard VAN MELCKEBEKE pouvoir à M. Gérard TRUTAT, M. Mikaël MATIGNON pouvoir à Laurence LUIS-LEON, M. Timothée BRASSET pouvoir à M. Gilles FOUILLADE

Absents excusés : Mmes Cécile PETIT, Karine CRAVIC, Laura SERON-HABERLAND, M Jean-Michel POTS

Secrétaire de séance : Mme Sylvie VELUT

### Objet de la délibération : CREATION D'UN ESPACE ADOS NUMERIQUE CREATIF

La commune d'Aix-Villemaur-Palis, située en milieu rural, partage les difficultés rencontrées par de nombreux territoires ruraux en matière d'offre culturelle, numérique et de loisirs à destination de la jeunesse. Bien que les adolescents bénéficient déjà d'un accompagnement via le club ados existant, ils ne disposent pas encore d'un lieu en accès libre, pensé pour eux et par eux, en dehors des cadres institutionnels classiques.

Un projet de création d'un espace ados numérique et créatif serait d'autant plus crucial que cette tranche d'âge se trouve à une période charnière de son développement personnel, intellectuel et social. Il apparaît essentiel de leur proposer un espace accessible, valorisant et stimulant, favorisant à la fois l'émancipation, la convivialité et l'expérimentation.

À la suite de la réfection et du réaménagement de la médiathèque en début d'année, les collections destinées aux adolescents ont été installées dans la salle Micro-Folie attenante. Toutefois, ces fonds, restent composés d'ouvrages relativement anciens et nécessitent aujourd'hui une actualisation pour répondre pleinement aux attentes et aux centres d'intérêt des jeunes.

La création de cet espace ados numérique et créatif, serait pensé comme un lieu de rencontre, de découverte et d'expression.

Ce nouvel espace répondrait à plusieurs objectifs fondamentaux :

- offrir un lieu d'inclusion, où chaque jeune pourra trouver sa place, quel que soit son profil,
- favoriser l'innovation grâce à des outils numériques modernes et des activités créatives variées,
- mettre à disposition des collections multisupports adaptées aux centres d'intérêt et aux besoins des adolescents,
- donner aux jeunes une vraie place dans la vie culturelle locale, en les réunissant, en les faisant dialoguer, et en les impliquant dans la création de projets collectifs liés à leur environnement,
- encourager le développement personnel par la découverte et la valorisation de compétences artistiques, techniques ou culturelles,
- capter et fidéliser le public adolescent.

Le futur espace ados prendrait place dans la salle Micro-Folie attenante à la médiathèque, sur une superficie d'environ 50 m<sup>2</sup>, aménagée pour accueillir jusqu'à 24 jeunes dans des conditions optimales.

L'aménagement viserait à alterner temps informels (jeux, détente, discussions) et activités encadrées (ateliers, animations), dans un cadre souple, stimulant et participatif.

L'espace serait équipé :

- de tables et chaises modulables pour les ateliers créatifs, les jeux de société, ou les moments conviviaux,
- de trois ordinateurs portables, destinés à des usages créatifs (modélisation 3D, montage vidéo, graphisme...) ou ludiques (jeux en ligne) et de casques,
- d'une imprimante 3D (déjà en notre possession) et d'un scanner 3D, pour des ateliers de fabrication de figurines, d'accessoires, ...
- d'une découpeuse vinyle, permettant entre autres des activités de personnalisation textile,
- d'un coin jeux vidéo équipé d'un écran TV, d'une console de jeux (déjà en notre possession) et de poufs confortables, pour des temps de détente,
- de rayonnages et bacs mobiles (existants).

L'offre documentaire serait enrichie d'une collection spécifiquement destinée aux adolescents : romans, mangas, bandes dessinées, documentaires, jeux de société et jeux vidéo. Ces supports seront à la fois des sources de loisirs et des outils pédagogiques.

Ce projet ne reposerait pas uniquement sur une volonté institutionnelle : il est le fruit d'un dialogue constant avec les adolescents du territoire. Les jeunes du club ados (entre autres) ont servi de point d'appui à une démarche participative exemplaire.

Ils ont ainsi :

- participé à une visite de la médiathèque Jacques Chirac à Troyes, pour y découvrir les différentes collections,
- répondu à un questionnaire sur leurs envies et besoins,
- contribué à une liste d'achats (pour les collections),
- exprimé leur volonté de participer activement à l'aménagement, la décoration et la programmation du futur espace.

Cette implication témoignerait d'un véritable besoin de reconnaissance dans la vie culturelle locale, et représente un levier fort pour développer leur citoyenneté, leur créativité, leur esprit critique et leur autonomie.

Madame le Maire propose par conséquent la création de cet espace ados numérique et création

Précise que la DRAC apporte son soutien pour le matériel informatique et numérique au titre de la Dotation générale de décentralisation pour l'exercice 2026, Le projet global est cofinancé par le Département de l'Aube dans le cadre de « l'aide à la création de nouveaux services ». La réalisation fait l'objet d'un plan pluriannuel sur 2025 et 2026.

Le Conseil municipal, après examen, à l'unanimité :

» **DECIDE** la création de l'espace ados numérique tel que présenté ci-dessus.

» **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette création.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.  
Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.

